

Rapport Annuel

2022



Multi Accueil Les Petits Chéris

6 bis rue Henri Vel Durand 94340 Joinville Le Pont



Les événements marquants de l’année 2022	3
Fiche d’identité de la crèche	7
Vos interlocuteurs La Maison Bleue.....	8
Les relations collectivités et tutelles	9
Volet administratif et financier	10
Les chiffres clés.....	11
Volet équipe.....	16
L’équipe de crèche	17
Volet famille.....	21
L’inscription	22
Les parents et la crèche.....	24
Volet enfant	29
L’accueil.....	30
Le déroulement d’une journée.....	38
L’éveil des enfants	42
Volet travail institutionnel.....	53
Les réunions d’équipe	54
Les journées pédagogiques	54
Les partenaires pédagogiques.....	55
Le rôle du référent santé et accueil inclusif et du psychologue	56
La supervision des crèches	58
Les fiches-projets 2022.....	59
Volet objectifs	61
Les objectifs 2023	62
Volet sécurité, qualité et développement durable	63
Les travaux et la sécurité.....	64
La qualité et la satisfaction client.....	67
La démarche développement durable	72



Les événements marquants de l'année 2022

1. Un comité de filière pour la Petite Enfance

Face à la persistance de préoccupations transverses à l'ensemble du monde de l'accueil du jeune enfant concernant le sens, la reconnaissance et l'attractivité de ses métiers, et à l'invitation d'Adrien Taquet, secrétaire d'Etat chargé de l'Enfance et des Familles, les représentants syndicaux et associatifs de la filière conviennent de l'intérêt de constituer, avec les directions d'administrations centrales, opérateurs de référence du secteur et producteurs d'expertise et de données concernés, un comité de filière « Petite enfance ».

Adrien Taquet, le secrétaire d'Etat à l'Enfance et aux Familles, en présence d'Élisabeth Laithier, présidente du dit Comité de filière, signe le contrat de filière petite enfance en janvier 2022. Il y a eu concertation durant toute l'année 2021 et les signataires du contrat sont nombreux (associations, syndicats, représentants de gestionnaires, de collectivités territoriales, de professionnels, etc.).

« Remédier à court terme à la pénurie de professionnels » : c'est le groupe de travail qui travaille sur la crise de recrutement dans le secteur de la petite enfance.

Les propositions du comité sont à double détente : il y a d'une part celles destinées à lutter contre les causes profondes de la pénurie et d'autre part celles ayant pour but « *d'atténuer dès l'immédiat les effets de la pénurie* ».



S'attaquer aux causes profondes, c'est agir sur le nombre de places en formation initiale, sur la qualité de vie au travail, sur les parcours de carrière, sur la promotion de ces métiers et les rémunérations.

2. Charte nationale de soutien à la parentalité

Texte de référence pour les services de soutien à la parentalité dans la conception de leurs actions de soutien à la parentalité et dans leurs pratiques professionnelles quotidiennes, cette Charte, comme la Charte nationale d'accueil du jeune enfant, a force de loi. Élaborée par 4 experts, le sociologue Claude Martin, la docteure en sciences politiques Sandrine Dauphin, l'économiste Arthur Heim et l'IGAS Bénédicte Jacquety, elle a reçu un avis favorable du HCFEA. Pour rappel, une concertation sur le projet de cette charte, à destination des parents et des professionnels du secteur, avait été lancée en novembre 2021.



3. 2^{ème} Rencontre nationale de l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants

C'est au Centre Pompidou, à Paris, que s'est tenue le 4 novembre dernier la 2^{ème} Rencontre nationale de l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants, organisée par le ministère de la Culture et le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées. Un événement interministériel donc qui permet, 5 ans après la 1^{re} édition, d'échanger sur « Les lieux et les espaces de l'éveil artistique et culturel ». À ce propos, lire l'interview d'Aurélié Lesous, chargée de mission Eveil et Éducation artistiques et culturels au ministère de la culture.



4. Premier comité interministériel de l'Enfance

Lors de ce premier comité (21/11/2022), Jean-Christophe Combe annonce le lancement officiel de la concertation autour du service public de la petite enfance. Ce sera une concertation en deux temps. Une concertation nationale où il rencontrera, accompagné d'Élisabeth Laithier, les élus de l'AMF, puis les directeurs de caf et l'Unaf, pour finir avec les professionnels du Comité de filière petite enfance. Dans un deuxième temps, la Rapporteuse générale ira à la rencontre des territoires et se déplacera en janvier dans 10 départements volontaires. La phase nationale se conclura par la première réunion du Conseil national de la refondation (CNR) dédié à la petite enfance. La seconde phase dite territoriale donnera lieu à un deuxième CNR qui devrait lui se tenir en région.



5. La FFEC réitère sa campagne de valorisation des métiers de la Petite Enfance

Boostée par le succès de la 1^{ère} édition de sa Semaine de valorisation des métiers de la Petite Enfance, en novembre 2021, la Fédération Française des Entreprises de Crèches (FFEC) a en effet décidé de la reconduire.





Séduire les jeunes générations est un enjeu de taille. Plusieurs actions peuvent être entreprises parmi lesquelles faire connaître ces métiers via une campagne de communication. En novembre 2021 déjà, la FFEC s’était mobilisée pour agir contre la pénurie, en lançant la première édition de la Semaine de valorisation des métiers de la Petite Enfance, à destination des collégiens et lycéens. En pratique, les adhérents de la FFEC étaient invités à investir les réseaux sociaux, via des slogans et visuels mis à leur disposition, et en utilisant le #ChoisisLaPetiteEnfance, afin de mettre la lumière sur ce secteur d’activité.

Fort du succès de l’édition 2021 (une centaine de posts avaient été publiés, touchant 50 000 personnes « dont 2 500 interactions pour une audience générale de 92 000 personnes »), la FFEC a souhaité renouveler l’événement.

6. Certification VeriSelect Petite Enfance de Bureau Veritas

La certification de service VeriSelect Petite Enfance vérifie des engagements liés aux modalités d’accueil des jeunes enfants de 2,5 mois à 4 ans révolus (ou 5 ans pour les enfants en situation de handicap).

VeriSelect Petite Enfance a été développé avec les professionnels de ce secteur. Cette certification prend en compte la nouvelle réglementation applicable. Elle vise un double objectif :

- Valoriser le métier, l’expertise et le professionnalisme des équipes
- Améliorer les pratiques sur le terrain

Il s’agit pour les structures certifiées de pouvoir communiquer auprès des familles sur la qualité de l’accueil, afin de les rassurer mais également de créer une dynamique interne auprès des équipes travaillant pour favoriser l’usage des meilleures pratiques.

Les exigences vérifiées par la certification VeriSelect Petite Enfance :

- Un accueil bienveillant pour favoriser l’éveil et le développement du jeune enfant
- Une relation de confiance avec les familles et un accompagnement à la parentalité
- Un pilotage efficace de l’établissement d’accueil pour une évolution pertinente
- Des professionnels qualifiés, formés et accompagnés dans leurs pratiques
- Des locaux et des moyens pensés, aménagés et équipés
- Un projet de restauration pour la qualité et l’hygiène alimentaire

Le 11 octobre 2022, La Maison Bleue a eu le plaisir de célébrer avec ses 16 crèches certifiées et l’ensemble de ses collaborateurs du siège et des régions sa nouvelle **certification VeriSelect Petite Enfance par Bureau Veritas** !



La Maison Bleue s'est engagée depuis des années dans une démarche d'amélioration continue et pour une meilleure Qualité d'accueil pour les enfants et les familles qu'elle accueille au sein de ses crèches, ainsi qu'une meilleure satisfaction client.

Cette certification valorise l'expertise métier, la qualité d'accueil et l'amélioration continue des pratiques de La Maison Bleue à travers un référentiel métier :

- **Neutre** : car il définit « la Qualité d'accueil dans les établissements Petite Enfance » en France,
- **Exigeant** : plus de 150 points de contrôles et 200 éléments de preuve à apporter,
- **Expert** autour de 6 engagements « métier » certifiés



Et pour remercier nos crèches mobilisées dans la démarche, La Maison Bleue leur a offert une dotation supplémentaire pour leur permettre de mettre en place un projet de leur choix à destination des enfants et des familles, avec l'ensemble de leur équipe.



Fiche d'identité de la crèche

Nom de la crèche	Les Petits Chéris
Coordonnées	6 Bis, Rue Henri Vel Durand 94340 Joinville le Pont joinville@la-maison-bleue.fr
Statut	☒ Délégation de Service Public ☐ Crèche inter-entreprises ☐ Crèche marché article 30 ☐ Crèche mixte
Date du contrat	Du 02/01/2017 au 31/08/2023
Autorisation de fonctionnement	Arrêté délivré par le Conseil Départemental du Département le 17/04/2018, modifié par un arrêté du 09/09/2021.
Date d'ouverture	02/01/2017
Commission de Sécurité	Classement de la crèche : Type R ☐ 4 ^{ème} catégorie ☒ 5 ^{ème} catégorie Date de la dernière Commission de Sécurité : 06/02/2018
Capacité d'accueil selon autorisation de fonctionnement	37 berceaux
Equipe de Direction	Mme PEREIRA Marine, Educatrice de jeunes enfants, Directrice
Prestations proposées	☒ Accueil régulier ☒ Accueil occasionnel ☐ Accueil d'urgence
Amplitude d'ouverture	De 8 h 0 à 19 h 30, du lundi au vendredi
Fermetures de l'année	- Fêtes de fin d'année : du 26 au 31 12 2022 inclus - Jours fériés et pont de l'ascension - Journées pédagogiques : 06/06/2022 et 24/10/2022



Vos interlocuteurs La Maison Bleue

Interlocuteurs sur l'exercice 2022

DEGRAEVE

Céline

Directrice Régionale

PROMENEUR

Laura

Responsable de secteur

PEREIRA Marine

Directrice

Les relations collectivités et tutelles

Rencontres avec la Ville

Rencontre annuelle avec les interlocuteurs de la Ville de Joinville, le mercredi 7 décembre 2022.

Visites de tutelles et autres

Il y a eu deux visites des services de la Protection Maternelle et Infantile, le 17 février et le 11 octobre 2022. Ces visites ont donné lieu à des préconisations qui font l'objet d'un suivi par la Responsable de secteur.



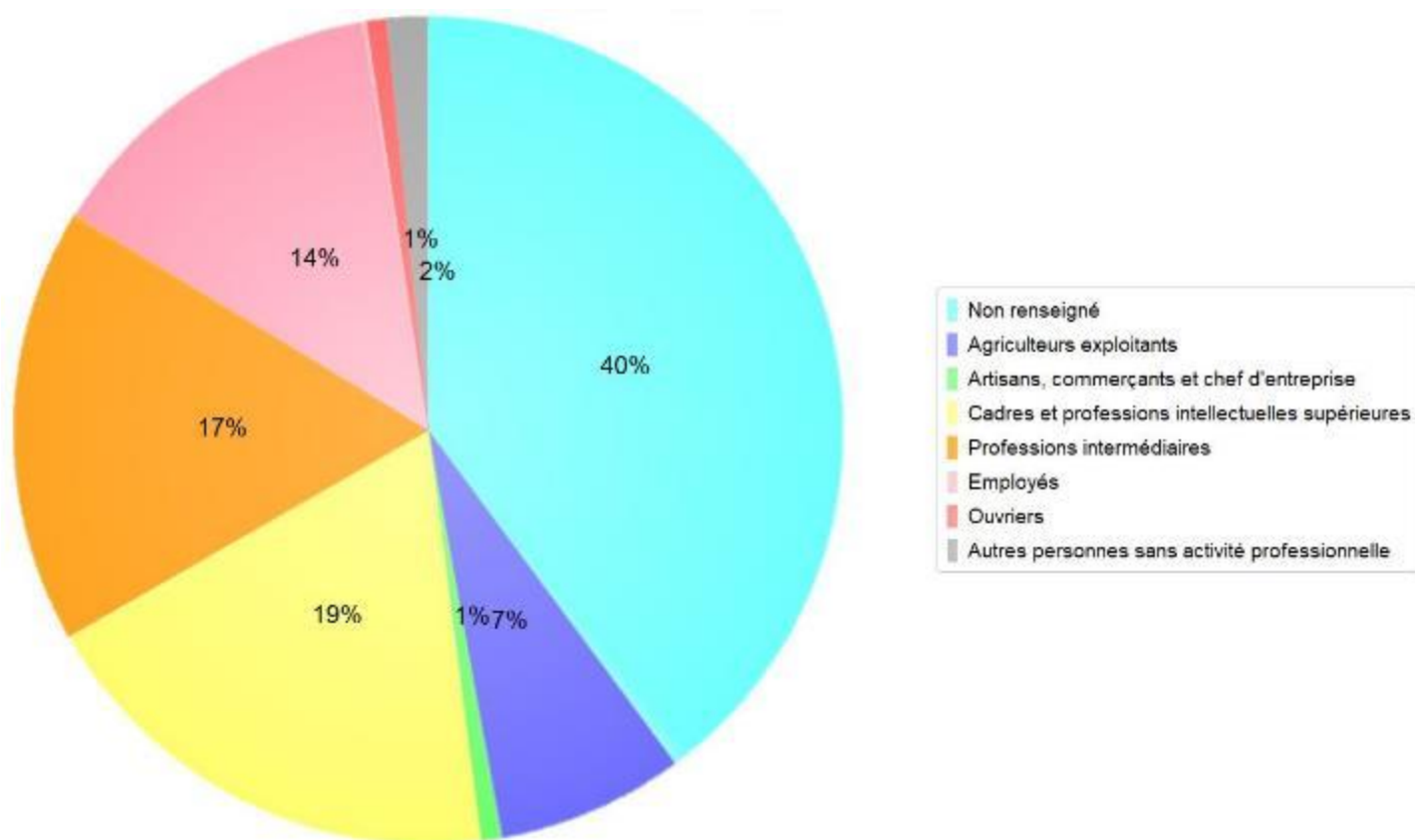


Volet administratif et financier

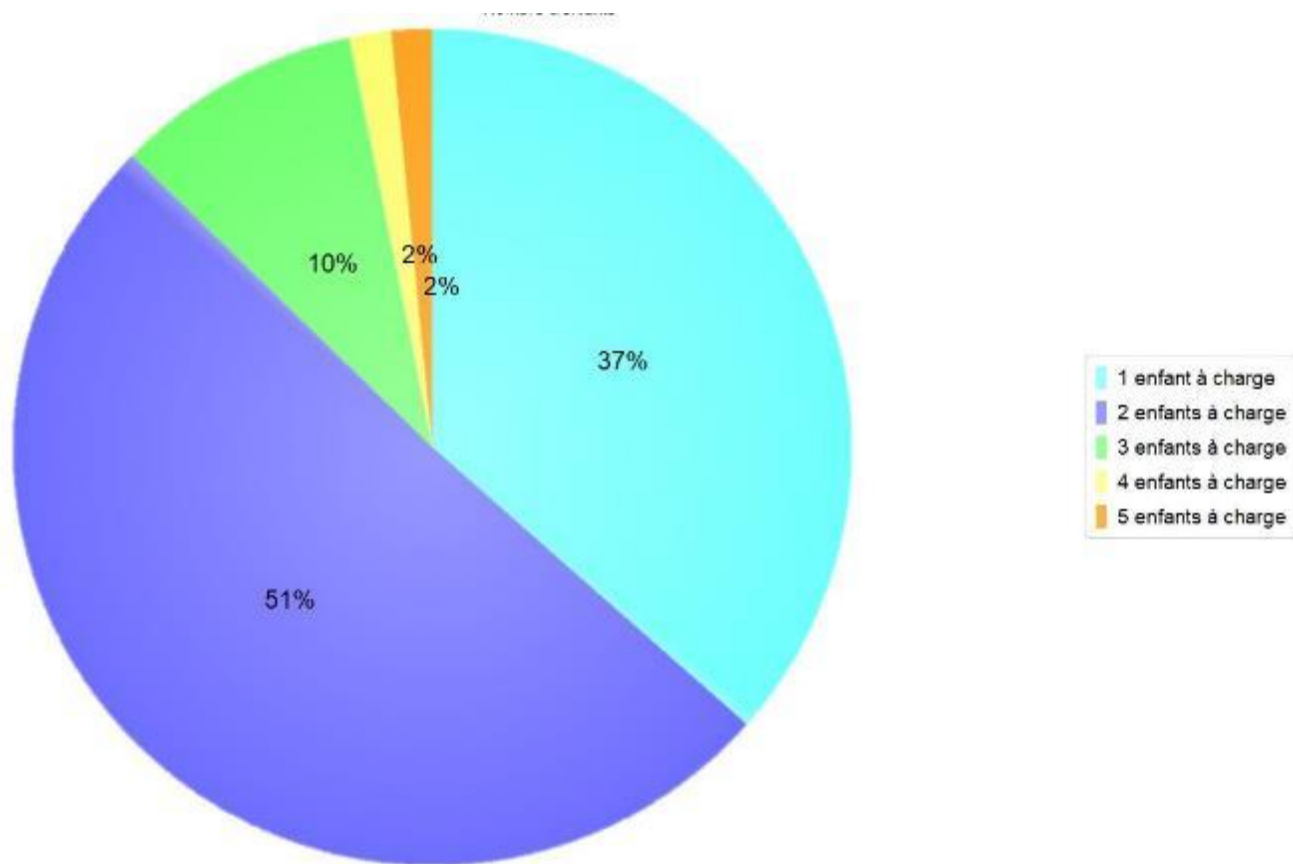
Les chiffres clés

Typologie des familles

Par catégories socio-professionnelles



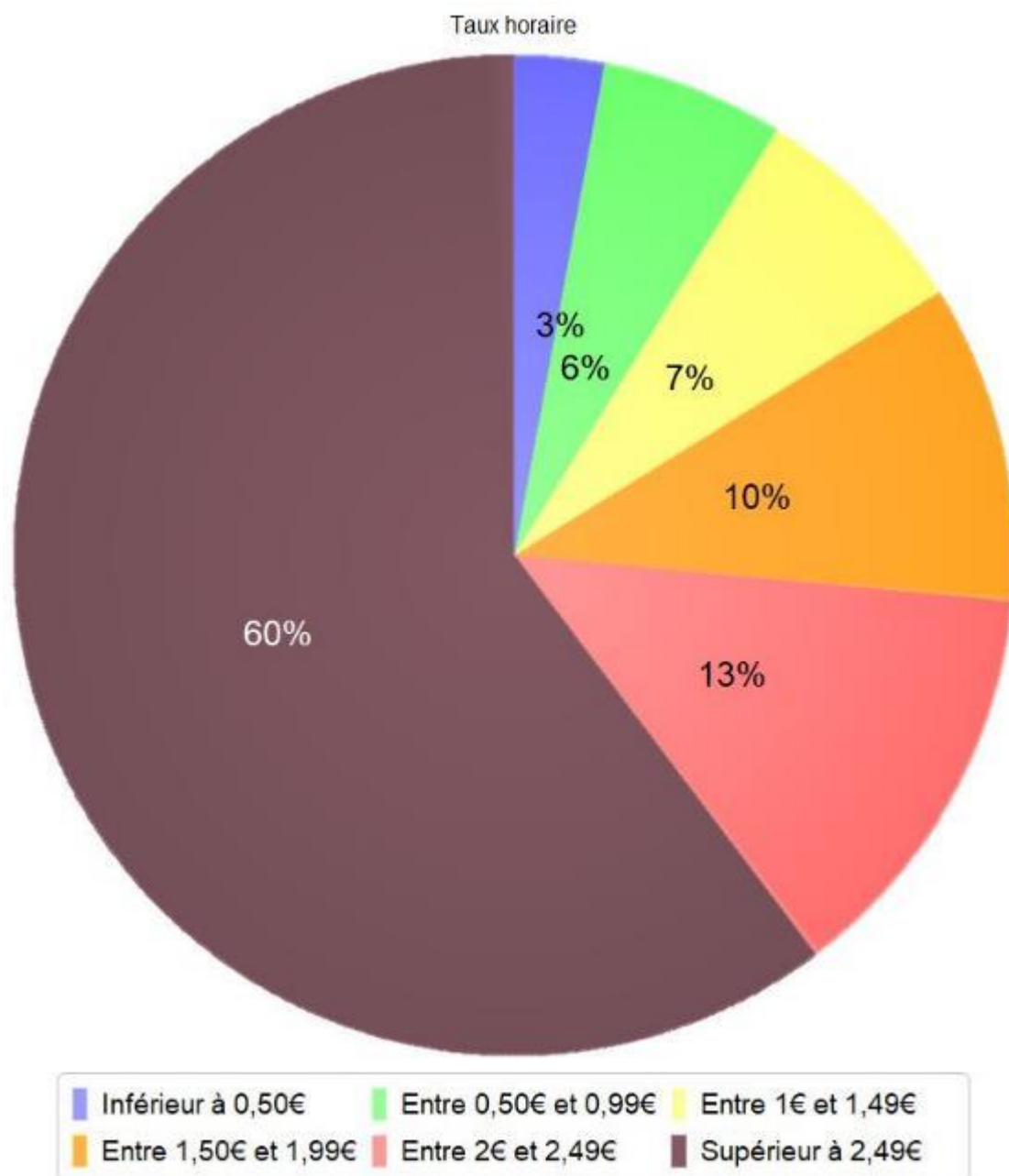
Par nombre d'enfants



Par participation familiale

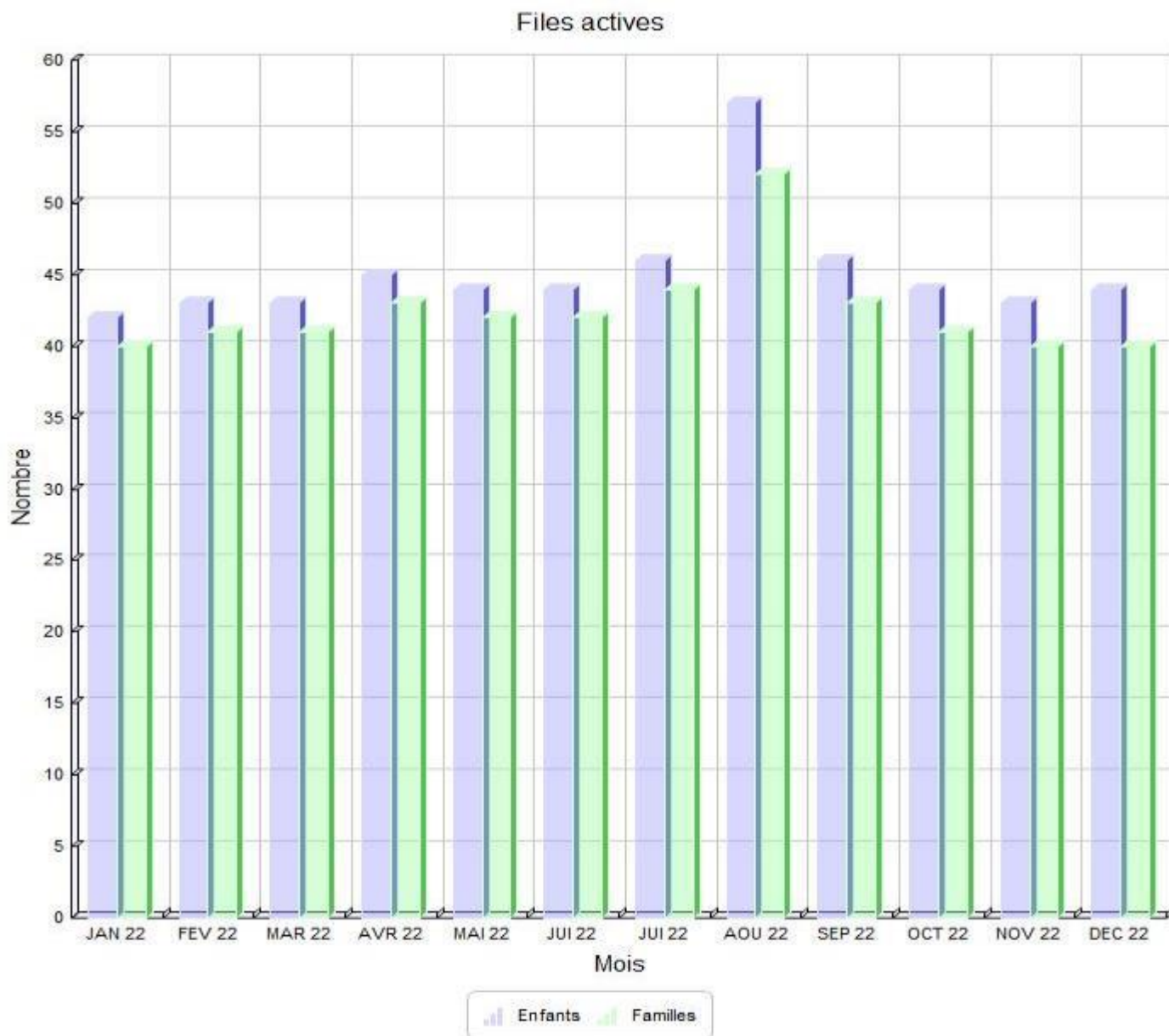


En 2022, la participation familiale moyenne est de 2,66 €, pour une facture moyenne de 459,62 €.

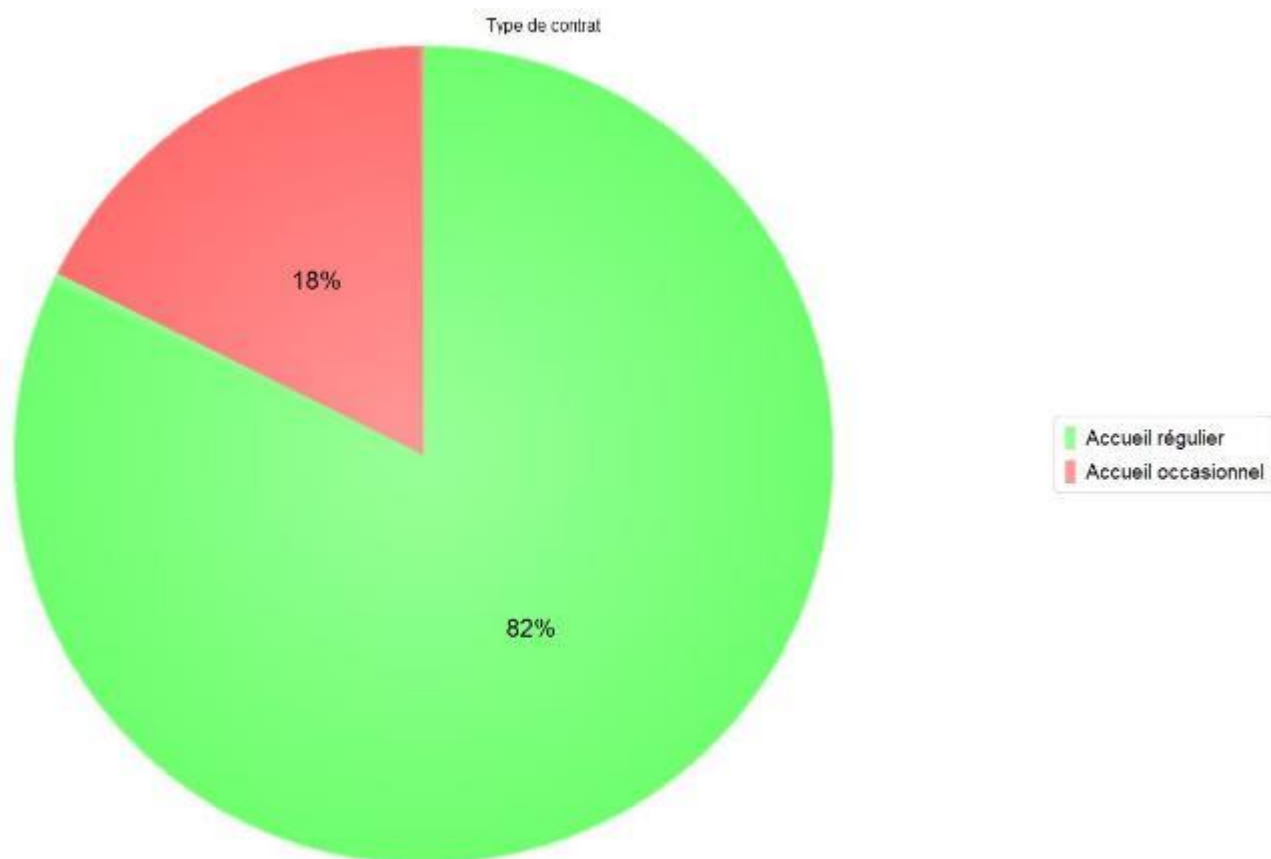


Enfants et familles accueillies

En 2022, la crèche a accueilli 68 enfants de 63 familles.



Répartition des contrats d'accueil





Volet équipe



L'équipe de crèche

Conformément aux instructions qui nous ont été données par notre Déléguée à la Protection des Données, les informations concernant le personnel font l'objet d'une anonymisation (exception faite de la direction, qui est d'ordre public).

Cette année a été marquée par les événements suivants :

- Episode de turn-over rencontré à la rentrée de septembre au sein d'une section de la crèche, suite aux départs de certaines professionnelles de cette section

La composition de l'équipe au 31 décembre

Fonction	E.T.P.	Diplôme	Observations
Directrice	1	Educatrice de jeunes enfants	
Référent santé et accueil inclusif	0.3	Médecin de crèche	
Psychologue	0.6	Psychologie	
Auxiliaire de puériculture	3	Auxiliaire de puériculture	
Auxiliaire de crèche	6	CAP Petite enfance	
Agent polyvalent	2	Expérience auprès d'enfant	

Plan de formation

L'une des forces du groupe La Maison Bleue réside dans **l'offre de formations** proposée à toutes les équipes de La Maison Bleue.

Ainsi, les professionnels ont la possibilité de renforcer leurs compétences.

La Maison Bleue dispose de deux structures :

- **L'école d'Auxiliaires de Puériculture La Maison Bleue-Ifac**, accessible sur concours et délivrant un diplôme d'Etat.



- **Le Centre de formation La Maison Bleue**, agréé depuis 2014, proposant aux collaborateurs La Maison Bleue et aux professionnels Petite Enfance appartenant à des structures partenaires, un catalogue de formations diversifiées.



En 2022, le Centre de formation a reçu la certification QUALIOPI.

Après avoir obtenu la certification DATADOCK en 2017, le Centre de Formation La Maison Bleue poursuit la reconnaissance de son expertise pédagogique en obtenant cette distinction qui atteste de la qualité des formations dispensées quotidiennement.

C’est tout notre processus de gestion de la formation qui a ainsi été audité en 2021 et qui est récompensé aujourd’hui, aussi bien sur l’ingénierie pédagogique, l’animation des formations, l’évaluation des acquis des stagiaires que sur la compétence de notre réseau de formateurs.



Forte de ces deux structures, La Maison Bleue attire de nouveaux talents dans les métiers de la Petite Enfance et participe à **l’amélioration continue des pratiques professionnelles**.

Devenir AP ou EJE avec La Maison Bleue

La Maison Bleue place la formation professionnelle et le développement des compétences de ses professionnel(le)s au centre de sa stratégie et de sa politique de ressources humaines.

C’est pourquoi nous les accompagnons dans leurs évolutions professionnelles sur les métiers d’Auxiliaire de Puériculture (AP) et d’Educateur/rice de Jeunes Enfants (EJE) à travers des programmes collectifs d’accompagnement sur mesure : « **Faisant Fonction d’Auxiliaire de Puériculture** » (FFAP) pour les AP et la « **Validation des Acquis de l’Expérience** » (VAE) pour les AP et EJE.

L’engagement de La Maison Bleue c’est :

- Un parcours de formation dédié avec un accompagnement sur-mesure à travers des ateliers collectifs et des entretiens individualisés avec un consultant spécialisé,
- Un suivi par le manager ou le tuteur du (de la) professionnel(le), sur sa crèche,
- Le financement intégral du dispositif par La Maison Bleue,
- Un poste d’AP ou d’EJE à l’issue de du parcours sur une crèche La Maison Bleue



Action de formation conduites en 2022

.....

Formations	Date	Fonction	Durée (en h)
Parcours directeur	Plusieurs sessions en 2022	Directrice	92
Formation Faisant fonction d'Auxiliaire de puériculture	Plusieurs sessions en 2022	Auxiliaire de crèche	81
Les fondamentaux de l'accueil du jeune enfant - MAC	31/01/2022	Agent polyvalent	5
	01/02/2022	Auxiliaire de crèche	7
	24/02/2022	Auxiliaire de crèche	7
	09/03/2022	Auxiliaire de crèche	7
	31/03/2022	Auxiliaire de crèche	7
	16/06/2022	Auxiliaire de crèche	7
	24/06/2022	Auxiliaire de crèche	7
	21/06/2022	Auxiliaire de crèche	7
	28/11/2022	Auxiliaire de crèche	7
La communication gestuelle	10/02/2022 et 11/02/2022	Educatrice de jeunes enfants	14
My little Nursery	16/02/2022	Auxiliaire de crèche	6
Méthode HACCP	15/02/2022	Agent polyvalent	7
	03/06/2022	Agent polyvalent	7
	01/12/2022	Agent polyvalent	7
Le portage physique et psychique	08/06/2022	Agent polyvalent	7
Se former à la relaxation	26/06/2022 et 27/09/2022	Auxiliaire de crèche	14
Les gestes d'urgence à l'enfant	19/10/2022	Auxiliaire de crèche	7



Stagiaires accueillis

Age	Ecole / Institut	Période de stage	Diplôme préparé
19 ans	Saint Honoré	Du 08/11/21 au 18/02/2022	EJE
18 ans	INFA	Du 17/01/2022 au 18/02/2022	AP
57 ans	AFPA	Du 28/02/2022 au 18/03/2022	CAP
23 ans	INFA	Du 28/03/2022 au 29/04/2022	AP





Volet famille



L’inscription

La procédure d’attribution

Les familles formulent leur demande auprès de la **Ville de Joinville**. En partenariat avec la collectivité, les places sont attribuées en fonction des besoins formulés par les familles, des critères de sélection émis par la Ville et des possibilités d’accueil de la structure.



Le premier rendez-vous

Les parents retenus sont contactés par la Directrice pour fixer un rendez-vous, **en présence de leur enfant**.

Lors de ce rendez-vous, le règlement de fonctionnement de la crèche est expliqué.

Le recueil **des habitudes de vie de l’enfant** à la maison est présenté.

C’est l’occasion d’échanges autour des besoins des parents, de leurs attentes, qui favoriseront l’instauration d’une relation de confiance.

Au terme de ce rendez-vous, les parents reçoivent **le petit livre bleu** qui est la synthèse de l’accueil de l’enfant au quotidien.



La visite des locaux

La Directrice présente la structure et les professionnels. Elle décline les grands axes du **projet pédagogique**.

Durant cet échange, les parents peuvent exprimer leur ressenti. Ils peuvent notamment évoquer la question de la séparation, la présence des autres enfants, les habitudes de leur enfant, etc.



La dématérialisation du processus d’inscription en crèche

En juillet 2021, La Maison Bleue a lancé la dématérialisation du dossier d’inscription des familles en crèche.

Là où auparavant, les parents devaient compléter et signer des documents en format papier pour inscrire leur enfant, ils sont désormais invités à saisir leurs données et fournir leurs justificatifs sur un portail en ligne : **le Portail Famille**.

Les étapes pour l’inscription

- Lorsque la pré-inscription en crèche est validée, **un lien unique** vers le portail Famille est communiqué par mail aux parents.
- Une fois connectées sur le portail, les familles sont tout d’abord invitées à renseigner leurs **informations personnelles administratives**.
- Ensuite, il leur est demandé de répondre à un **questionnaire nécessaire** au bon accueil de l’enfant.
- Enfin, la dernière étape consiste à déposer sur le Portail Famille **les documents justificatifs** indispensables pour finaliser l’inscription.

Tous ces éléments constituent le dossier d’inscription de l’enfant et les données sont automatiquement déversées dans l’outil de gestion Hoptis. Une fois le dossier accepté par la crèche, le contrat d’accueil est envoyé par **mail pour signature électronique**.

La dématérialisation du dossier d’inscription en crèche par La Maison Bleue répond à la demande grandissante des parents de pouvoir **gérer l’inscription de leur enfant en ligne**. Aussi, elle leur donne la possibilité d’accéder à leurs données instantanément et facilite ainsi la relation entre les familles et le personnel en crèche.

Grâce à des données toujours justes et exhaustives, la digitalisation de ce processus permet in fine aux équipes de **réserver le meilleur accueil possible aux enfants**.



Les parents et la crèche

La Maison Bleue donne une **place centrale aux parents** dans la mise en œuvre du projet pédagogique de la crèche. En valorisant les activités et les ateliers mis place, elle souhaite leur faire partager les moments que vivent leur enfant.

La clé des parents

Le Café Parents

Des cafés/goûters parents sont organisés tous les trimestres. C'est l'occasion pour les parents de se rencontrer autour d'un café pour mieux se connaître, pour échanger avec la directrice/directeur.



Le Festival des Parents

Le Festival des Parents, a lieu chaque année la dernière semaine de juin au 1^{er} juillet. C'est un événement national de La Maison Bleue organisé par la crèche. Il a pour objectif de faire vivre pleinement aux parents la vie de la crèche. Les professionnels proposent aux familles de venir animer un atelier de leur choix durant cette semaine.



Le jeu pédagogique « tous à la crèche »

.....

Inspiré du jeu de l’oie, **Tous à la crèche** est un jeu de parcours permettant d’emmener un enfant à la crèche tout en renforçant ses connaissances sur le fonctionnement d’une crèche. Le plateau du jeu est le cœur même de cette activité. Ce jeu est l’occasion de **favoriser des temps d’échanges** avec les équipes.



La communication avec les familles

La communication entre la famille et les professionnels

Chaque jour, le personnel informe les parents en fin de journée de **la vie de leur enfant à la crèche** par le biais des **transmissions orales** (des auxiliaires, des éducatrices, du professionnel référent de l’enfant), **écrites** (fiches de rythme essentiellement pour les bébés).

En complément, différents temps d’échange ont été organisés au sein de la structure :

- Une réunion de rentrée, pour chaque section **courant juillet**
- Une réunion post rentrée et le changement d’équipe
- Café parents Thème « Relaxation »
- Fête de la crèche

La communication entre la crèche et toutes les familles

Les panneaux d’information

La crèche est équipée de panneaux d’affichage en bois facilement reconnaissables par leur forme de maison. On trouve sur ces panneaux toutes **les informations utiles** pour les parents.

On y trouve notamment :

- Le règlement de fonctionnement
- Le projet éducatif
- Les menus de la semaine
- L’organigramme de la crèche
- L’équipe
- D’autres informations utiles

La crèche est aussi équipée d’une boîte à idées, où les parents peuvent déposer toutes propositions afin d’améliorer la vie de la crèche.



L'application A la crèche

L'application A la crèche : l'application mobile pour un échange facilité entre la crèche et les parents !

Grâce à cet outil développé par La Maison Bleue, les parents peuvent participer à la vie de la crèche en consultant des publications rédigées par la directrice, comme les **actualités de leur crèche** (annonces des événements : Festival des Parents, Café parents, animation d'atelier des enfants...), **des photos et vidéos des activités réalisées** pour les revivre avec leur enfant de retour à la maison !



La Maison Bleue y accompagne également les parents via la publication d'actualités pédagogiques.

Les parents y retrouvent les **coordonnées de la crèche**. En bref, un outil pratique pour des parents toujours plus informés !



La participation des familles

Le parent, premier éducateur de son enfant

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, l’équipe s’appuie sur eux pour :

- **Transmettre** les informations qui aideront les adultes vers une meilleure connaissance et un meilleur accompagnement de leur enfant
- **Participer** à la vie de la crèche (accompagnement pour les sorties, animations diverses, festivités), les solliciter pour leurs compétences
- **Apporter** des suggestions sur l’organisation au quotidien, au cours de réunions organisées dans chaque service
- **Mettre en place** une co-organisation pour certaines activités : bibliothèque, ludothèque, etc.

Ce dialogue entre parents et professionnels nous permet d’avancer ensemble, d’affiner et d’adapter notre projet pédagogique et de réajuster si besoin nos pratiques.

La crèche : le soutien à la parentalité

Une demande **d’écoute et de reconnaissance** émane d’un certain nombre de parents, fondée sans doute sur le besoin de retrouver des points de repères, de redonner sens à la relation éducative, mais aussi sur la nécessité de recouvrer des capacités d’agir et d’être reconnus par l’institution dans une démarche participante.

Dans une logique d’appui, de soutien et de partage, nous proposons aux parents l’écoute bienveillante de l’équipe :

- Celle de la *directrice* au cours de rencontres informelles ou d’entretiens si besoin.
- Celle du référent santé et accueil inclusif qui, outre les consultations systématiques auxquelles les parents peuvent assister, pourra être sollicité pour des conseils.
- Celle des *auxiliaires, des éducatrices*, qui sont les premières dépositaires de la parole des parents.
- Celle du *psychologue**, qui se tient à la disposition des parents pour répondre à leur questionnement concernant leur enfant tant à la crèche qu’à la maison, à l’exercice de leur rôle de parents.
- Il peut également être à l’initiative de rencontres, quand un enfant nous interpelle ou quand l’équipe décèle un besoin, que ce soit pour l’enfant ou ses parents.

** En développant les rencontres avec les parents, le psychologue favorise l’expression des sentiments éprouvés liés à la naissance d’un enfant, à la séparation lors de l’entrée de l’enfant à la crèche ou autre, aux angoisses suscitées par l’enfant qui grandit (aussi lors de Café des parents). De plus, il aide les parents à établir un lien de confiance avec le personnel, évitant que l’enfant puisse être l’enjeu de conflits qui pourraient s’avérer préjudiciables à son développement.*





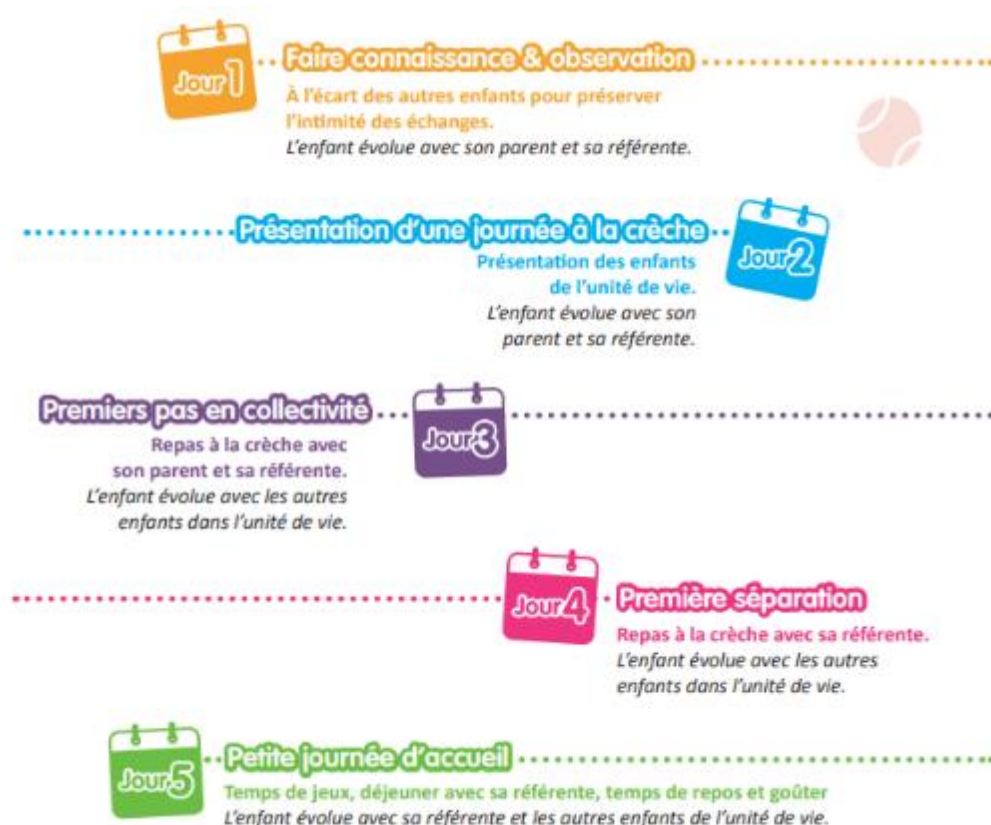
Volet enfant



L'accueil

La semaine d'accueil

La semaine d'accueil, c'est le temps nécessaire à l'enfant et sa famille pour faire connaissance, **échanger et créer des liens avec les professionnels**. Ce moment privilégié favorise le climat de confiance.



Chaque parent se présente auprès de **son professionnel référent** : c'est la/le professionnel(le) qui va favoriser la sécurité affective de l'enfant, la continuité dans la relation avec ses parents en privilégiant un accueil individualisé ; l'enfant sait sur qui il peut compter, il anticipe qui va s'occuper de lui en priorité.

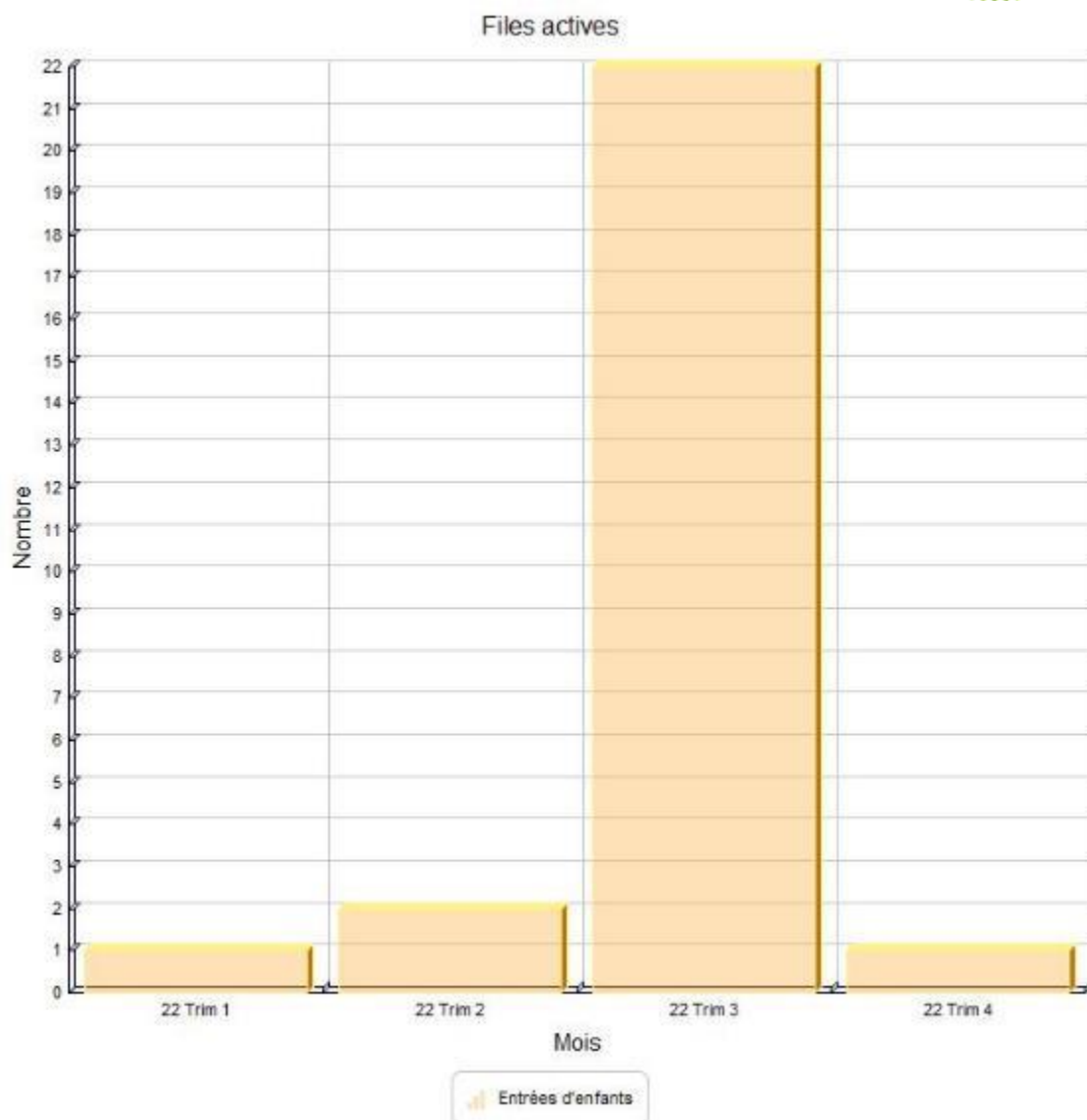
Le professionnel référent échange avec le parent sur **les habitudes de vie de son enfant** (tétée, repas, sommeil, jeu, etc.) afin d'essayer de s'adapter au maximum à ce qu'il connaît déjà.

Ainsi, durant les premières rencontres, la voix et les gestes du/de la référent(e) se mêlent à ceux du parent. Et ensemble, référent(e), parent et enfant, tissent un premier lien. Les renseignements portés sur la fiche des « **habitudes de vie** » permettent de :

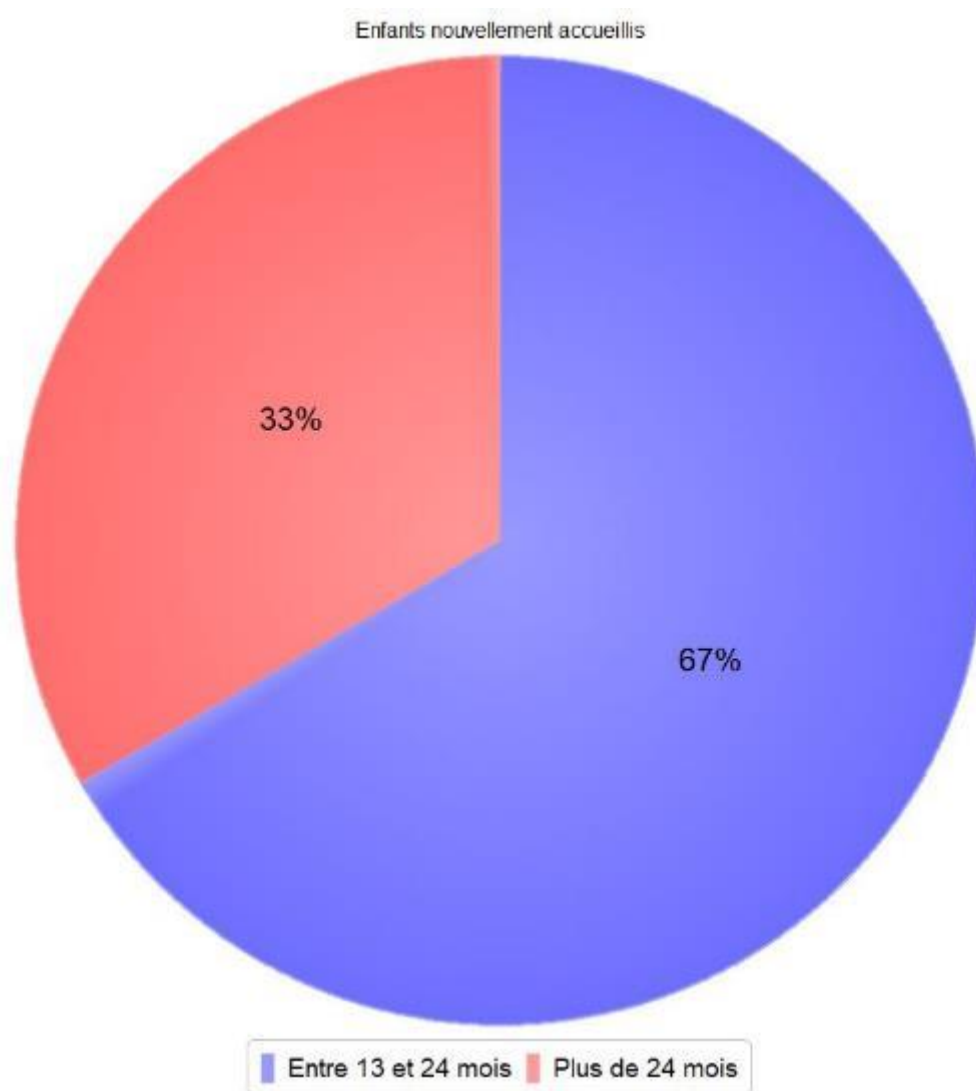
- Découvrir les habitudes et le rythme de vie de l'enfant
- Être à l'écoute des attentes affectives, éducatives et culturelles des parents
- Tracer les premiers temps du parcours de l'enfant en crèche



Nombre d'entrées par trimestre



Enfants accueillis par tranche d'âge au 31 décembre



Accueil des enfants en situation d’urgence

Cet accueil s’adresse à des parents qui, dans **des situations particulières et imprévues**, ne peuvent assurer provisoirement la garde de leur enfant : problème de santé, changement inopiné dans l’organisation du travail, problème de précarité psychosociale. Ces situations, qui compromettent la sécurité de l’enfant, rendent nécessaires **son accueil en urgence** dans l’intérêt de celui-ci et de ses parents.

Nous avons accueilli aucune familles en situation d’urgence sur la période.



Accueil d'enfant à besoins spécifiques

Les dispositions mises en place pour l'enfant

Un accueil ouvert aux enfants porteurs de handicap et/ou à besoins spécifiques

L'accueil collectif est un moyen **d'accompagner des parents** et de **sociabiliser des enfants** se sentant isolés du fait d'un handicap ou d'une maladie. La vie de la crèche est alors orchestrée de façon à accueillir ces familles dans les meilleures conditions. Nous leur accordons une importance particulière, conscients que la crèche peut être une chance supplémentaire pour leur enfant de s'épanouir et de bien grandir.

Préalablement à l'accueil de ces enfants, La Maison Bleue dispose de :

- Une équipe pluridisciplinaire formée pour **apporter le soutien adéquat à ces familles**
- Un projet pédagogique adapté à l'accueil et **l'épanouissement des enfants**

Un projet pédagogique ouvert à l'accueil d'enfants à besoins spécifiques

Notre projet pédagogique est adapté à l'accompagnement de l'enfant en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques. Il faut que son handicap soit compatible avec la vie en collectivité et que l'équipe ait la capacité de l'accueillir dans des conditions optimales. L'accueil est validé par le référent santé et accueil inclusif de la crèche avec le concours du médecin traitant de l'enfant, et éventuellement des spécialistes qui le suivent (kinésithérapeutes, ergothérapeutes...).

L'accueil de l'enfant à besoins spécifiques en crèche

L'accueil de l'enfant à besoins spécifiques en crèche permet de :

- Mobiliser ses potentialités, accéder à une autonomie à travers la découverte de ses capacités, développer ses compétences, sa confiance en lui
- S'enrichir mutuellement au contact d'autres enfants et adultes
- Permettre à chaque enfant de découvrir la différence

La Maison Bleue a pour souci de **ne pas enfermer l'enfant dans son handicap**. Nos professionnels lui reconnaissent les mêmes désirs et les mêmes besoins qu'aux autres, même s'ils s'expriment de façon différente.



Le projet d’accueil individualisé (PAI) : permettre l’éveil de chacun

Un PAI est mis en place dès que l’accueil d’un enfant nécessite des aménagements spécifiques. Pour ces enfants, il est établi avec la famille et les professionnels qui accompagnent l’enfant au quotidien. Il précise :

- Les signes ou symptômes à repérer
- Les mesures à prendre (réorganiser les espaces, faciliter l’intervention des différents services spécialisés, affecter du personnel supplémentaire, etc.)
- Les modalités d’intervention médicales, thérapeutiques
- Les régimes alimentaires, les dispenses d’activités, les aménagements d’horaires.
- Les partenaires engagés (équipes, spécialistes, etc.) et le rôle de chacun

Le **service Qualité** de La Maison Bleue met à disposition dans son fonds documentaire une fiche technique portant sur le PAI. Une fois remplie, elle est envoyée aux professionnels de santé et validée par le référent santé et accueil inclusif de crèche.

Des réunions de concertation et de synthèse avec les intervenants spécialisés (CMP, Centre de soins, Sessad, etc.) sont régulièrement organisées de manière à évaluer et à réajuster le PAI au regard de l’évolution de l’enfant.

Les dispositions mises en place pour le personnel

Un soutien pour le personnel de crèche

Des démarches ont été entreprises afin de favoriser l’accès et le maintien dans l’emploi des collaborateurs en situation de handicap, notamment :

- Accompagnements personnalisés à l’aide de Référents Handicap,
- Aménagements de nos structures, de nos organisations et du temps de travail
- Enseignement de la langue des Signes Française (LSF) dans nos crèches accueillant des collaborateurs sourds ou malentendants

Le handicap peut générer un sentiment d’impuissance et d’anxiété chez les professionnels. Nous tenons donc à les préparer psychologiquement pour qu’ils puissent accompagner l’enfant porteur de handicap avec professionnalisme.

Le personnel de la crèche bénéficie

- D’une **formation adaptée**
- D’un **soutien personnalisé et continu** de la part de l’équipe d’encadrement et du psychologue de la crèche



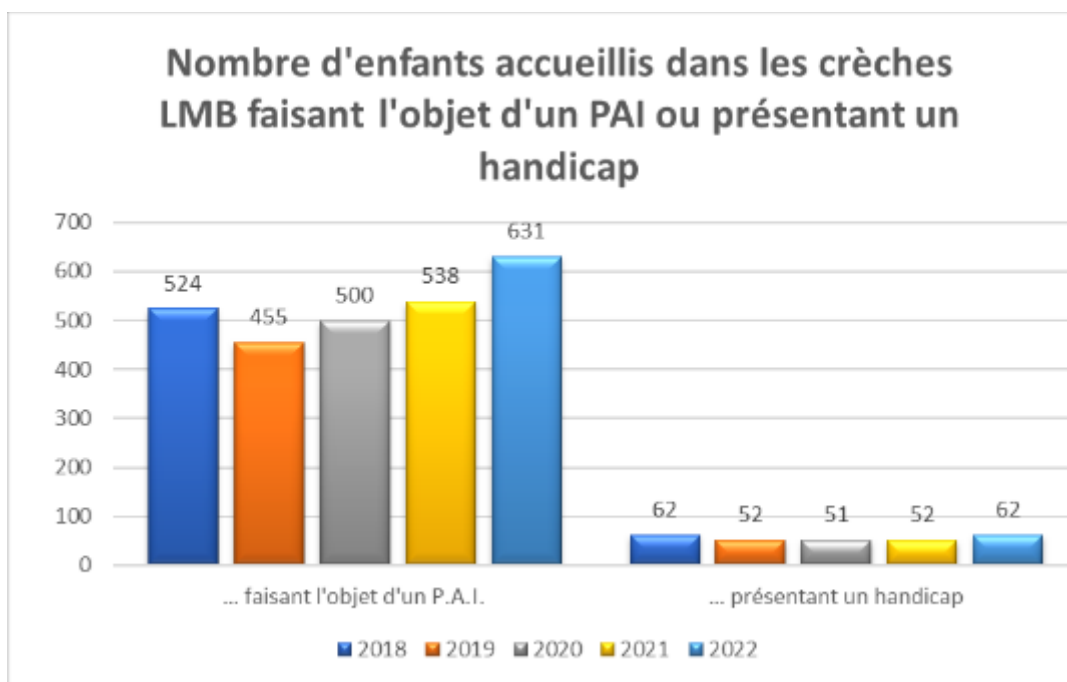
● Suivi du pôle qualité améliorant la prise en charge des enfants à besoins spécifiques

● Le **service Qualité** de La Maison Bleue élabore chaque année une « **enquête PAI handicap** » qui recense les différents handicaps rencontrés dans l'ensemble de nos crèches : handicap moteur, sensoriel ou mental.

● **L'objectif** est de mieux suivre dans le temps les enfants porteurs de handicap et surtout mettre en place des mesures adaptées :

- Le handicap nécessite-t-il un **aménagement spécifique** ?
- Le handicap nécessite-t-il un **surcroît de personnel** ?

En 2022, nous avons comptabilisé parmi tous les enfants accueillis, 5 enfants faisant l'objet d'un PAI et aucun enfant en situation de handicap.



La Maison Bleue s'engage pour une société plus inclusive

Nous nous engageons à travers des actions de sensibilisation et des partenariats avec des associations.



La Maison Bleue est l'un des partenaires officiels depuis 4 ans de La Nuit du handicap, nous participons à l'animation de l'événement en proposant des **activités ludiques et sensorielles** autour d'un moment de partage et de sensibilisation.



La Maison Bleue et **Autistes sans Frontières** agissent ensemble pour sensibiliser les équipes de crèches et les référents handicap aux **troubles du spectre de l'autisme (TSA)**. En 2021, La Maison Bleue finance la **scolarité dans un Atelier Bleu** pour un enfant autiste.



La Maison Bleue participe à la Recherche avec **SIBIUS** : des solutions E-santé & I.A. pour améliorer la **prise en charge des troubles neurocognitifs**. A ce jour, 4 crèches La Maison Bleue ont participé à des sessions d'exploration pour **détecter l'autisme précocement** chez les enfants.



La Maison Bleue a également participé en 2021 au DuoDay, journée dédiée à l'accueil de personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire pour faire découvrir son métier et l'entreprise



La Maison Bleue a participé en 2021 au course Odyssea Paris. Cette course à lieu pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. Nos collaborateurs, crèches et siège se sont mobilisés.



Le déroulement d’une journée

Les repères sont très importants pour le développement de l’enfant. Les horaires indiqués ci-dessous sont à titre indicatif et varient en fonction de la crèche. Ce planning est adaptable aux besoins de chaque famille.



Le temps d'accueil

La/le professionnel(le) d'ouverture a installé le lieu d'accueil et se rend disponible pour accueillir chaque enfant et son parent. Elle/il se tient au sol, auprès des enfants et limite ses déplacements afin de les sécuriser.

Le temps des activités et des ateliers

Les activités sont adaptées à l'âge de chaque enfant. Elles sont développées par le personnel de la crèche sous l'impulsion de l'Educatrice/Educateur de Jeunes Enfants (EJE) et dans le respect du projet éducatif.

Chaque fois et quel que soit l'activité ou le moment, l'EJE incite l'enfant à faire seul, comme pour l'habillage, le déshabillage, mettre ses chaussures, etc.



La vie dehors

Le jardin est un lieu de découvertes psychomotrices, d'observations, de récolte, de cueillette (feuilles, herbes, fleurs que l'enfant prend plaisir à offrir).



Le temps du repas

Le repas est attendu par tous, il rythme la vie de l'enfant à la crèche. Le bébé va boire dans les bras de son Auxiliaire jusqu'à ce qu'il puisse se tenir assis tout seul et qu'il soit suffisamment autonome.

Afin de diminuer la frustration liée à l'attente, un tour de rôle (qui tient compte de son rythme naturel, de son appétit, de son heure d'arrivée) sera proposé à l'enfant dès que son repas se fera à heure fixe.

Progressivement, il découvre la cuillère, patouille dans l'assiette, expérimente, se barbouille. Véritable moment de plaisir sous le regard de la professionnelle.

Il mange seul, jusqu'à ce qu'il soit en mesure de partager ce moment de plaisir privilégié avec un ou plusieurs enfants par la suite.



Le temps des soins

Le repas terminé, la fatigue commence à se faire sentir. L'enfant est accompagné pour le déshabillage et le change si besoin.

Le temps du sommeil

Chez les Bébés, les besoins de sommeil s'expriment tout au long de la journée. La/le référent(e) sait identifier les signes de fatigue de l'enfant et accompagne individuellement l'endormissement de chaque enfant. Le temps de repos des Bébés est surveillé selon la procédure en vigueur et les passages des professionnels dans le dortoir sont tracés.

La présence des bébés dans l'espace de sommeil est **matérialisée grâce à des photos**. Chez les Moyens et les Grands, après le déjeuner, le sommeil est bienvenu. Chacun regagne son lit avec « doudou » et/ou tétine, etc. La/le professionnel(le) respecte le rituel d'endormissement de chacun, les paupières se ferment petit à petit.



Le réveil s’effectue tout aussi progressivement, il s’étale dans le temps. L’enfant qui se réveille peut sortir de son lit et du dortoir accompagné par la/le professionnel(le) qui assure la surveillance de l’espace de sommeil et regagner la salle où il trouvera une ambiance agréable et des jeux calmes.

Les temps de soins reviennent, change de la couche et habillage, autant de moments privilégiés qui font la transition avec l’après-midi.



Le temps des retrouvailles



Les départs s’échelonnent à partir de 16 h. L’enfant qui a repéré l’heure d’arrivée de ses parents (comme son tour de rôle pour les repas) attend sans s’impatier.

Moment heureux des retrouvailles, souvent l’enfant tient à terminer son jeu ou à le partager avec ses parents.



L'éveil des enfants

Au-delà d'un aménagement favorisant le jeu autonome, les différentes activités d'éveil sont proposées pour répondre aux besoins et aux rythmes de l'enfant selon son âge et ses envies. L'enfant est libre d'y participer, sous le regard des professionnels qui l'aident à se poser tout en encourageant et en soutenant ses expériences et ses découvertes.

Les 5 clés

L'innovation fait partie des valeurs de La Maison Bleue.

C'est pourquoi notre trousseau de « clés », activités pédagogiques innovantes qui favorisent l'éveil des enfants, a été pensé par les professionnels de nos crèches.

Toutes ces activités permettent aux tous petits de devenir acteurs de leur journée :



La clé « Communication et langage »

Cette clé souligne l’importance de la communication chez les jeunes enfants et a pour objectif de :

- Donner la parole aux enfants
- Favoriser l’apprentissage du langage
- Créer un lien de proximité avec les adultes

Parmi les activités phares de cette clé, il y a la communication gestuelle « Parle@2mains » et l’éveil à l’anglais avec My Little Nursery.

Activité Parle@2mains :

Inspirée de la langue des signes, cette approche permet aux enfants de mieux communiquer avec les adultes avant l’apparition de ses premiers mots. Il peut ainsi mieux interagir avec les professionnels pour se faire comprendre



L’éveil à l’anglais :

Notre programme, My Little Nursery, en association avec l’école d’anglais *Language Connexion*, consiste à intégrer l’anglais dans le quotidien de la crèche pour donner à l’enfant l’opportunité d’être entourés par la sonorité de cette langue de façon informelle et naturelle. L’éveil se fait par la « mise en oreille » pour habituer les enfants à l’accent et aux spécificités d’une langue étrangère.



La clé « Eveil artistique et culturel »

Elle permet de développer l'imaginaire du jeune enfant à travers les histoires racontées, les activités ludiques et créatives comme la peinture, l'éveil musical, les comptines, etc.

Activité Kamishibai : un petit théâtre de bois originaire du Japon dans lequel sont insérés des planches qui illustrent des histoires courtes. Cette activité favorise l'apprentissage du langage et développe l'imaginaire.



Eveil musical :

Sensible au rythme, l'enfant apprend à développer son écoute, sa mémoire, mais aussi son imagination et son attention, grâce à des chansons et des comptines. Il découvre également les instruments de musique selon les animations proposées.



La peinture :

Des activités de peinture sur chevalet, au sol ou sur table. Avec les mains ou les doigts, les enfants découvrent la matière et le plaisir de laisser une trace.



La clé « Eveil sensoriel et corporel »

.....

Cette clé propose un ensemble d'activités autour du bien-être de l'enfant.

L'éveil des sens :

Nos ateliers multisensoriels ont pour vocation d'offrir du bien-être aux enfants, tout en favorisant l'éveil de ses sens le temps d'une pause relaxante.



L’éveil du goût :

Pour que les enfants s’initient à l’éveil du goût et à l’apprentissage des bonnes habitudes alimentaires dès le plus jeune âge (ateliers culinaires, animations spéciales comme lors de la semaine du goût...).



La clé « Pédagogie verte »

Elle accompagne l’enfant dans la découverte de la nature et de l’environnement en le rendant acteur de ses apprentissages.

Activité Jardin et Potager :

A travers la mise en place de différents ateliers en lien avec la nature, les enfants sollicitent leurs 5 sens au fil des saisons. L’atelier Potager sensibilise le tout petit à la nature, il va pouvoir toucher et manipuler la terre, expérimenter et prendre du plaisir. Les enfants ont eu l’occasion de planter des fraises et de la menthe.



Autres activités proposées

Les jeux d'éveil sensoriels	La/le professionnel(le) va aménager un espace juste assez grand, muni de tapis et sécurisé, où l'enfant pourra progresser à son rythme et faire ses propres expériences (il pourra se retourner, se déplacer, saisir des objets...)	
Les activités extérieures	Tous les jours, des sorties dans le jardin vont permettre à l'enfant la découverte de son environnement.	
Les jeux moteurs	Activité de jeu avec des mouvements locomoteurs : marcher, courir, sauter, grimper, ramper, pousser, tirer, attraper, pédaler...	
Les jeux de manipulation	Activité de jeu répétés avec des mouvements de préhension : saisir, serrer, vider, remplir, taper, viser, enfiler, lacer...	
Les jeux symboliques	Jeu permettant de faire semblant, d'imiter les objets et les autres, de jouer des rôles, de créer des scénarios et de représenter la réalité au moyen d'images ou de symboles.	
Les jeux de construction	Jeu d'assemblage pour réaliser un ensemble en 3 dimensions : empiler, emboîter, superposer, clippage, vissage	
Les jeux d'agencements	Jeu d'assemblage linéaire réalisé par emboîtement, encastrement, juxtaposition de pièces côte à côte, par enfilage, piquage, tressage...	



Les jeux d'association	Pour les enfants d'âge préscolaire. Jeu composé de pièces séparées, isolées qui sont destinées à être associées, selon des règles précises en fonction d'un lien logique : forme, de couleur...	
Les supports narratifs	Ce projet ne vise en aucun cas un apprentissage précoce de la lecture mais le livre, en entrant dans le quotidien des enfants, les accompagne sur le chemin de la communication verbale et facilite plus tard l'apprentissage de la lecture.	
Les ateliers d'expression et de créativité	Quotidiennement des ateliers peinture, modelage, collage, et dessin sont proposés aux enfants accompagnés et encadrés par une professionnelle.	
Les projets innovants	La relaxation : temps quotidien durant lequel les enfants sont invités à s'allonger afin de se détendre. Avec une plume, ils peuvent également calmer leur respiration.	



Les fêtes et les animations

Les anniversaires

Ils sont fêtés avec les copains et les parents. Une date est programmée avec les parents.



Les animations au fil des mois

Janvier

Météo	Chaque matin un enfant présente la météo du jour et colle le flèche sur le symbole représentant la météo du jour (ex: soleil, nuage, pluie..)	
-------	---	---

Février

Carnaval	Pour l'occasion, les enfants avaient réalisé leur masque.	
----------	---	---



Mars

Atelier pâtisserie	Réalisation d'un gâteau pour le goûter	
--------------------	--	---

Avril

Jardinage	Les enfants prennent plaisir à toucher à la terre et voir évoluer leur plantation.	
-----------	--	--

Mai

Première sortie à la boulangerie	Un groupe d'enfant est allé chercher du pain à la boulangerie	
----------------------------------	---	---



Juin et Juillet

Dans le jardin	Avec le beau temps, les enfants ont pu profiter un maximum du jardin même pour les repas	
----------------	--	--

Octobre

Activité Montessori	Un espace Montessori a été installé, permettant des activités plus spécifiques	
---------------------	--	--

Novembre

Igloo Sensationnel	Mise en place de l'Igloo sensationnel inspiré de la pédagogie Snozelen autour de 5 sens	
--------------------	---	--



Décembre

Spectacle et fête de la crèche	En cette fin d'année civil, les enfants ont pu profiter d'un spectacle suivi d'une fête avec tous les parents.	
---	---	--





Volet travail institutionnel



Les réunions d'équipe

- **Les réunions institutionnelles** sont organisées entre 19 h et 20 h avec toutes l'équipe. 2 fois par an
- **Les réunions pédagogiques** sont organisées entre 13 h et 13 h 30 avec chaque section. Une réunion par semaine

Les journées pédagogiques

Dates	Les journées pédagogiques ont eu lieu les 6 juin et 24 octobre
Programme	Journée pédagogique du 6 juin : Préparation à la rentrée et organisation de l'été. Travail autour de la sécurité affective et physique Journée pédagogique du 24 octobre : Formation incendie Retour sur les formations : - Bio Nettoyage - Relaxation Travail autour du Projet A la découverte de l'Art à travers la Culture et du projet Montessori 2-3 ans



Les partenaires pédagogiques

- Les partenaires (écoles, autres structures d’accueil, associations, P.M.I...)
- Les équipements

Avec la bibliothèque



Tous les mois une professionnelle se rend à la bibliothèque pour sélectionner des livres afin de diversifier nos propositions de lecture aux enfants.



Le rôle du référent santé et accueil inclusif et du psychologue

Le Référent Santé et Accueil Inclusif

La fonction de référent "Santé et Accueil inclusif" est exercée par un médecin.

Son temps d'intervention annuel est de 44 h.

Le référent "Santé et Accueil inclusif" travaille en collaboration avec les professionnels de l'établissement, les professionnels du service départemental de la Protection Maternelle et Infantile et autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. Il peut, avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant, consulter le médecin traitant de celui-ci.

Les missions du référent "Santé et Accueil inclusif" sont les suivantes :

- **Inform**er, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe de l'établissement en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques ou atteints de maladie chronique ;
- **Pré**senter et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles de soins ;
- **Ap**porter son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans l'établissement ou le service ;
- **Ve**iller à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière ;
- **A**ider et accompagner l'équipe de l'établissement dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille, pour un enfant dont l'état de santé le nécessite ;
- **Ass**urer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale et veiller à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions ;
- **Con**tribuer, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes mentionné à l'article L. 226-3 du code de l'action sociale et des familles, en coordination le responsable de l'établissement, au repérage des enfants en danger ou en risque



de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations ;

Contribuer, en concertation avec le responsable de la structure, à l'établissement des protocoles annexés au règlement de fonctionnement et veiller à leur bonne compréhension par l'équipe ;

Procéder, lorsqu'il l'estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative ou à la demande du responsable de l'établissement, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale ;

Délivrer, lorsqu'il est médecin, le certificat médical attestant de l'absence pour l'enfant de toute contre-indication à l'accueil en collectivité.

Les jours et heures de présence et de disponibilité du référent "Santé et Accueil inclusif" sont communiqués aux parents via le tableau d'affichage. »

Collaboration avec la psychologue

Le psychologue est présente 6 heures tous les mois, de 9h30 h à 16 h. Elle organise son travail à partir de la feuille de route établie avec l'équipe de direction :

- A son arrivée relecture de la semaine écoulée avec l'équipe de direction
- Réunion institutionnelle
- Temps d'observation en section (observation d'un enfant, observation des interactions professionnelle/enfant)
- A la demande du professionnel, elle peut la rencontrer autour de l'accompagnement d'un enfant dont elle est référent(e).
- Elle rencontre les parents à leur demande
- Elle participe à tout travail de réflexion sur les projets, les orientations et les questionnements
- Elle participe régulièrement aux réunions d'équipes. Elles peuvent si nécessaire concerner toute l'équipe de la section. Le relais est alors pris par les autres membres de l'équipe de direction élargie
- Elle est présente à la réunion de parents. Elle leur précise son rôle, répond à leurs questions
- Elle participe aux journées pédagogiques. Cette année, elle a sensibilisé les professionnelles sur la place des repas



La supervision des crèches

Réunion mensuelle de secteur

Elles sont organisées une fois par mois et animées par **la/le responsable de secteur de La Maison Bleue** avec les directrices d’un même secteur. Elles ont pour objet de travailler **la cohérence de gestion des crèches** de l’entreprise et de certaines pratiques s’inscrivant dans la pédagogie de La Maison Bleue. C’est aussi une réunion d’information pour les directrices et **un temps de partage** et réflexion sur les différents aspects du travail en crèche.

Ces réunions sont également l’occasion de faire intervenir des interlocuteurs du siège, afin de **partager les expériences terrains**.

Suivi et accompagnement du pôle pédagogique

Ce suivi consiste en une **analyse et une synthèse de la situation** par le biais d’un audit programmé. Cet audit est réalisé par la référente pédagogique (de formation infirmière puéricultrice) et en lien avec la directrice et les équipes. Il est suivi d’un **bilan des préconisations** et d’un **plan d’actions pédagogiques**.



Les fiches-projets 2022

NOM DU PROJET	RELAXATION
OBJECTIFS	Prendre conscience de son corps Canaliser son énergie
INTÉRÊTS	Permet de sortir les émotions négatives et dissiper les tensions nerveuses Favorise la concentration et les apprentissages Permet de puiser dans les ressources (l’imagination...)
MOYENS NÉCESSAIRES	• Moyens humains : 1 professionnel • Moyens matériels : - En fonction des exercices : pour le souffle une plume Option : - Cartes pour mener une séance
FRÉQUENCE / HORAIRE	1 fois par semaine avant le repas et le sommeil (section moyens/grands) Option : tous les jours, inclus dans le déroulé de journée
ÉTAPES DE PRÉPARATION	Préparer les différents exercices. Possibilités de s’appuyer sur les cartes créées.
DÉROULEMENT	1. La mise en mouvement : Un exercice adapté à l’enfant qui lui permet de canaliser son énergie, de se recentrer mais surtout de se libérer des tensions. 2. La détente corporelle : Un exercice qui permet à l’enfant de repérer son schéma corporel, et de commencer à repérer ses émotions. 3. Jeux de respiration : Un exercice adapté à son âge pour lui permettre d’acquérir la gestion du souffle. Pour permettre un retour au calme. 4. La relaxation : Un exercice pour permettre à l’enfant la détente de son corps, ainsi que de son esprit, ainsi on peut faire marcher son imagination. 5. Le réveil : permet à l’enfant de se remettre en mouvement.
MODALITÉS D’ÉVALUATION	Ambiance sereine lors des exercices.



NOM DU PROJET	IGLOO SENSATIONNEL
OBJECTIFS	Découvrir les 5 sens Se relaxer
INTÉRÊTS	Favorise la concentration et les apprentissages
MOYENS NÉCESSAIRES	- Moyens humains : 1 adultes avec un groupe de 4 enfants - Moyens matériels : Igloo Objets sensoriels Fibres optiques Poste de musique ou enceinte pour diffuser une musique d’ambiance/relaxante
FRÉQUENCE / HORAIRE	1 fois par semaine
ÉTAPES DE PRÉPARATION	La professionnelle vérifie l’igloo sensationnel si besoin elle peut le regonfler Elle installe les différents objets sensoriels et allume les fibres optiques Elle coupe la lumière dans l’atrium
DÉROULEMENT	L’atelier dure environ 10-20 minutes en fonction du groupe d’enfant. Les enfants sont libres de s’installer dans l’igloo ou à côté. Ils peuvent toucher à tous les objets présents. Ils peuvent se mettre dans la position la plus confortable pour eux, voir même fermer les yeux.





Volet objectifs



Les objectifs 2023

L’accompagnement des enfants au multi-accueil Les Petits Chéris doit être avant tout pensé en fonction du développement de l’enfant, de ses besoins. Le principal objectif est de l’aider à grandir, en fonction de son propre rythme et non d’objectifs préalablement définis.

L’écriture de ce rapport d’activité nous ouvre la porte à la construction de nouveaux projets qui vont nous permettre de consolider cet objectif de bienveillance et d’empathie, à savoir :

- Développer le projet relaxation à toutes les sections
- Passer la certification VériSelect du Bureau Véritas





Volet sécurité, qualité et développement durable



Les travaux et la sécurité

Maintenance

Date	Société	Nature des travaux effectués
12/01/2022	SOFTAIR	Chauffage
03/02/2022	GUARDA	Plomberie
02/2022	MAIRIE	Dépose de terre au fond du jardin
25/02/2022	EGP	Electricité
28/02/2022	SOFTAIR	Chauffage
16/05/2022	GUARDA	Ballon d'eau chaude
02/06/2022	SOFTAIR	Traitement aire
16/06/2022	CBC	Lave-verre
02/09/2022	EGP	Electricité
05/09/2022	CBC	Lave-linge
08/09/2022	Syndic	Alerte sur les mégots présent dans le jardin
22/09/2022	OCC	Menuiserie
06/10/2022	CBC	FOUR
14/11/2022	GUARDA	Plomberie
12/12/2022	SOFTAIR	Chauffage



Sécurité incendie

Dès l'ouverture de la crèche, l'équipe est formée à la sécurité incendie par le prestataire retenu par La Maison Bleue, Eco Sécurité Incendie. A l'occasion de cette formation d'ouverture, le protocole d'évacuation est établi et reporté sur la trame fournie à cet effet dans le book qualité.

La connaissance et le respect de ce protocole d'évacuation sont évalués chaque année lors d'exercices d'évacuation incendie. Ces derniers donnent lieu à un bilan d'exercice d'évacuation incendie complété par la directrice et une information des parents.

Les actions correctrices identifiées par la directrice au cours de ces exercices sont reportées dans le plan d'actions de la crèche.

La maintenance des équipements de sécurité incendie est effectuée annuellement par le prestataire.

A la crèche Les Petits Chéris les exercices d'évacuation ont eu lieu le 25/02/2022 et le 07/10/2022. Le registre de sécurité a été mis à jour suite à ces exercices.

Plan de mise en sûreté

Dans le contexte de maintien du plan Vigipirate, et conformément à la circulaire ministérielle du 17 août 2016, relative à la préparation aux situations d'urgence particulière pouvant toucher la sécurité des établissements d'accueil du jeune enfant, notre établissement a mis en place un Plan de Mise en Sûreté, qui vise à analyser les risques auxquels il est exposé et à déterminer les mesures nécessaires pour assurer la mise en sûreté des enfants et des personnels.

Ce plan fait l'objet d'un exercice annuel spécifique permettant de tester et de valider le dispositif.

Plan canicule

Afin de prévenir les conséquences liées à un épisode de canicule sur la santé des enfants, un plan d'évaluation des moyens de lutte contre les fortes températures est mis en place dans l'établissement et fait l'objet d'un rappel annuel auprès de l'équipe. Les recommandations complémentaires en matière d'aération, de ventilation et de climatisation en période d'épidémie de Covid-19, élaborées par le Ministère des Solidarités et de la Santé, y ont été intégrées.



Qualité de l'air intérieur

Conformément à la réglementation applicable à la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les lieux accueillant des enfants, notre établissement :

- Réalise tous les ans une auto-évaluation, afin d'engager une démarche pro-active et coordonnée d'amélioration de la qualité de l'air intérieur (« Guide complet QAI web »).
- Affiche le document reproduit ci-contre (« Dans cet établissement, on agit collectivement pour la qualité de l'air intérieur »)
- Réalise, tous les 7 ans, une évaluation des moyens d'aération et de ventilation, afin de pouvoir établir s'ils sont présents ou non dans le bâtiment et juger de leur état de fonctionnement.



La qualité et la satisfaction client

La démarche qualité

La Qualité est une démarche globale de La Maison Bleue qui vise à :

- **Écouter les attentes des clients**, pour proposer les services les mieux adaptés aux besoins
- **S’organiser** pour satisfaire les attentes de nos clients
- S’engager dans le cycle vertueux de **l’amélioration continue**



La Direction Petite Enfance et Qualité pilote, avec l’ensemble des collaborateurs du Siège et des crèches :

- La mise à disposition à tous **d’une base documentaire actualisée et répondant aux besoins**
- La **mesure de la qualité de service**, opérationnelle et pédagogique
- La **satisfaction client**
- Les **plans d’amélioration**

Au sein de chaque crèche, les directeurs s’engagent à :

- La mise en œuvre du **socle pédagogique** et le respect des **procédures de gestion** de l’établissement
- La mesure de la qualité du service via les **auto-évaluations pédagogiques et opérationnelles**
- L’accueil, l’écoute et la **satisfaction des clients** (familles et réservataires)



Les ressources documentaires « qualité »

Pour soutenir le Siège et les crèches dans l'accomplissement des missions au quotidien, nous mettons à disposition de tous des ressources documentaires qui :

- **Répondre aux attentes** des partenaires et des clients
- **Accompagner, motiver et font monter en compétences** les équipes
- Garantissent un **niveau élevé d'efficacité de gestion de la qualité**
- Répondent à nos engagements de **Certification « Petite Enfance »** Bureau Veritas

Les ressources documentaires mis à votre disposition
pour vous accompagner *(ressources accessibles en ligne)*



→ nos **standards et bonnes pratiques**
pour répondre aux questions du quotidien



nos **process et outils**
pour organiser le fonctionnement



Référentiel
Pédagogique

Référentiel Pédagogique :

- 8 dossiers thématiques
- 204 fiches pédagogiques



Classeur
Qualité

Classeur Qualité :

- 12 dossiers thématiques
- + de 700 outils & fiches process



Plan de
Maîtrise
Sanitaire

Plan de Maîtrise Sanitaire :

- 5 fichiers techniques selon le type de restauration
- + de 60 outils & fiches process



Base de données **IT-LMB-Partitio**

Les audits et la mesure de la qualité de service

Dans le cadre de sa démarche d’amélioration continue, La Maison Bleue s’est dotée **d’outils et de moyens de mesurer la qualité d’accueil** délivré dans les crèches.

Les directeurs de crèche sont **les 1^{ers} acteurs de la qualité de service** au sein de la structure.

À ce titre, ils :

- **Mettent en place et évaluent la qualité :**
 - Du déploiement de notre offre pédagogique
 - De tous les aspects opérationnels et de gestion quotidienne
- Déterminent les **plans d’actions et d’amélioration**, pour plus de réactivité et efficacité

Ils sont accompagnés et soutenus dans la démarche par **le Responsable d’Exploitation de Secteur et la Référente Pédagogique** dans :

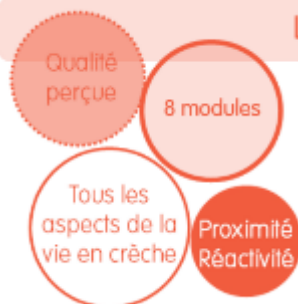
- **L’évaluation de la qualité** (suivi des auto-évaluations et audits)
- La mise en place et le suivi des **plans d’action et d’amélioration**

Les audits pédagogiques



- **2 à 4 audits par an par crèche**, adaptés à la vie de la crèche
- **Des audits spécifiques** pour la mesure de la qualité de la mise en œuvre des offres dédiées (**Pulse, Montessori, ...**)
- Mesures sur la base de **l’expertise Petite Enfance & pratiques métier**

Les audits qualité mensuels



- 8 modules pour une mesure de **tous les aspects de la vie en crèche**
- **Auto-évaluations des directions de crèche**
- **Audits qualité mensuels des RES** pour plus de proximité et réactivité
- Points dédiés à la **qualité perçue par le parent**

Une réunion de pilotage trimestrielle - sur la qualité opérationnelle et la qualité pédagogique - est organisée **avec les Directeurs Régionaux**.

Ce pilotage de proximité permet une meilleure implication des crèches et une meilleure **réactivité**.



L'enquête de satisfaction Parents et le suivi de la recommandation

La satisfaction des parents **est au cœur de nos préoccupations** : nous les questionnons tous les ans sur :

- Leur satisfaction quant aux conditions d'accueil réservé à leur enfant,
- La perception de notre offre pédagogique,
- Leur niveau de recommandation de nos crèches.

L'enquête de satisfaction et les enquêtes sur le niveau de recommandation sont essentielles dans notre démarche de :

- Écoute et prise en considération des besoins des familles,
- Amélioration continue de notre offre et de notre qualité d'accueil,
- Valorisation de l'engagement des équipes.

73,3 % des parents satisfaits et très satisfaits de la gestion de la crèche

15 familles répondantes

- **Présentés aux parents** à l'occasion d'un café / goûter parents, et sont l'occasion d'échanges avec les familles
- Font l'objet **d'un plan d'amélioration continue** au niveau du Groupe

96%
de parents
satisfaits
(2020)



Les enquêtes auprès des parents

- **Enquête annuelle de satisfaction** auprès des parents sur leur perception de l'accueil réservé et la qualité de votre service
- **Enquêtes ponctuelles** via l'Application Mobile



La certification « VeriSelect Petite Enfance » avec Bureau Veritas

“ La Certification : la reconnaissance externe de notre expertise métier et de l'amélioration continue de nos pratiques

La Maison Bleue s'engage dans une démarche de certification de services avec Bureau Veritas, afin de :

- Répondre aux **exigences de qualité** de service de la part des **réservataires** (Clients Grands Comptes et Collectivités)
- Apporter des **preuves additionnelles** de la qualité de l'accueil aux familles



Un référentiel Métier expert et neutre

VeriSelect Petite Enfance est le seul référentiel fondé sur :

- l'expertise métier Petite Enfance
- l'amélioration continue des pratiques

VeriSelect Petite Enfance est validé par :

- La FFEC
- les associations représentatives des Professionnels et des Familles
- Le COFRAC

Une réponse aux attentes clients

- Définition des **fondamentaux de la qualité de l'offre Petite Enfance** en France
- **Clarification, meilleure visibilité et valorisation de la qualité de l'offre Petite Enfance** auprès des familles

Les 6 axes d'évaluation du Référentiel pour :

- La valorisation de **tous les aspects des métiers en crèche**
- Une évaluation **Siège & crèches**
- Plus de **150 points de contrôle**



Les Enfants
Un accueil **bienveillant** pour favoriser **l'éveil et le développement du jeune enfant**, dans le respect de son rythme et de ses émotions, et encadré par des **pratiques professionnelles**

Les Familles
Une relation de **confiance avec les Familles** et un **accompagnement à la parentalité**

La Gestion
Une **gestion efficace** et un **pilotage par la qualité** de l'établissement d'accueil pour une **évolution pertinente**

Les Professionnels
Des **professionnels qualifiés, formés et accompagnés** dans leurs pratiques

Les Locaux
Des **locaux spécifiquement pensés, aménagés et équipés** pour le meilleur accueil des publics

La restauration
Un **projet de restauration** pour la **qualité et l'hygiène alimentaire**

Le Siège et les 1^{ères} crèches sont certifiés en 2022... pour une extension progressive de la démarche à un nombre croissant de crèches.

La démarche développement durable

L’enfant au cœur de nos attentions

Les enfants sont notre raison d’être et nous avons une responsabilité envers eux pour leur garantir bien-être et épanouissement. Au cœur de nos préoccupations, ils sont le moteur de nos actions.

Voilà pourquoi nous agissons avec audace et enthousiasme sur la qualité de leur accueil en crèche, sur leur environnement et les personnes qui leur sont proches.

Notre démarche, **Smile4Children** se concentre sur quatre domaines d’intervention pour lesquels nous prenons quatre engagements.

Prendre soin des collaborateurs

- Valoriser la formation continue et la montée en compétences
- Contribuer au bien-être des collaborateurs (qualité de vie au travail, projet Zen, etc.)
- Encourager la mobilité et l’évolution professionnelle
- Accompagner des collaborateurs en situation de handicap

Favoriser l’épanouissement des enfants et des familles

- Accueillir chaque enfant dans sa singularité (handicap et diversité dans les crèches)
- Contribuer à la conciliation vie personnelle-vie professionnelle
- Garantir la sérénité des parents et accompagner à la parentalité
- Offrir à chaque enfant éveil, sécurité et bien-être

Préserver l’environnement

- Veiller aux ressources naturelles (eau, Bionettoyage, énergie, gaspillage)
- Optimiser la gestion des déchets et encourager le recyclage
- Réduire notre empreinte (construction durable, bruits, approvisionnement des crèches, etc.)
- Sensibiliser les collaborateurs aux égo-gestes

S’impliquer pour des territoires solidaires

- Promouvoir les achats durables (bois issu de forêts éco-gérées, made in France, produits bio) et de la biodiversité
- Participer à la vie du territoire (activités locales, producteurs locaux)
- Contribuer à l’économie locale : Esat, réinsertion professionnelle
- S’engager pour plus de Solidarité et de cohésion sociale



Le respect des 3 piliers du développement durable :



Le rapport RSE

Depuis 2018, La Maison Bleue a formalisé sa démarche RSE, Smile4Children qu'elle a concrétisé en publiant 1^{er} rapport RSE dès 2019 et en affirmant ses engagements dans une charte éco-responsable afin de garantir un socle commun pour l'ensemble de nos crèches.



Des équipements fabriqués en France



Dans le cadre de notre projet éducatif, nous avons opté pour des bâtiments construits et aménagés aux normes HQE (haute qualité environnementale) et BBC (bâtiment de basse consommation énergétique) mais nous **faisons aussi le choix d'équiper nos crèches en bois « made in France » provenant de forêts éco-gérées et durables.**



Des fournisseurs responsables

Une politique d’achats responsables

Suivant une **politique Achats responsables**, la Direction des Achats de La Maison Bleue sélectionne des fournisseurs qui répondent à un cahier des charges précis pour favoriser :

- La stimulation de l’économie locale
- La réduction des temps de transport
- Les produits écologiques
- La réduction des consommations



La diversification alimentaire

La diversification alimentaire, c'est le passage d'une alimentation lactée liquide à une alimentation solide.

Les recommandations nationales sur l'alimentation préconisent **la diversification alimentaire entre 4 et 6 mois**,

Selon les principes suivants

- Possibilité **d'introduire tous les groupes d'aliments**, y compris les aliments réputés allergènes, dès le début de la diversification, c'est-à-dire entre 4 et 6 mois
- Introduire de **nouvelles textures** à partir de 6-8 mois (environ 2 mois après le début de la diversification)
- Ne pas hésiter à **proposer un aliment jusqu'à 10 fois** : un bébé peut avoir besoin de temps pour l'apprécier
- **Ajouter systématiquement des matières grasses** dans les préparations maison ou dans celles du commerce qui n'en contiennent pas
- Introduire les **produits sucrés** à l'âge le plus tardif possible et de manière limitée
- Faire confiance à l'appétit de l'enfant et **être attentif** aux signes de rassasiement
- **Ne pas forcer** un enfant à manger
- Être attentif à **l'environnement du repas**, en évitant notamment la présence d'écrans



La diversification alimentaire			
Faire découvrir toutes les saveurs, aliments mixés et lisses Faire découvrir toutes les textures : aliments moins lisses, puis hachés, écrasés puis petits morceaux mous Donner une alimentation variée et équilibrée proche de celle recommandée aux adultes en quantités adaptées à l'âge de l'enfant			
Groupe d'aliments	Entre 4 et 6 mois	À partir de 6 à 8 mois	De 1 an à 3 ans
 Produits laitiers en plus du lait maternel et/ou infantile	Yaourt, fromage blanc, petit suisse fromage frais pas de sucre	Fromages mous puis plus durs	Un produit laitier à chaque repas (yaourt + 20g de fromage)
 Fruits et légumes	Tous les jours (cuits, mixés et lisses)	À chaque repas : Légumes bien cuits Fruits cuits ou bien mûrs	À chaque repas Crus et cuits sous toutes textures dont morceaux à croquer
 Féculents pomme de terre, pâtes, riz, semoule...	Bien cuits mixés et lisses	Texture de moins en moins fine, pomme de terre en petits morceaux fondants	Tous les jours et sous toutes textures
 Volaille, viande, poisson et œuf	Bien cuit, mixé ou écrasé lisse Privilégier la volaille	Mixé ou écrasé lisse Puis en petits morceaux	Haché, écrasé puis progressivement en petits morceaux
 Légumes secs lentilles, haricots secs, pois chiches	Bien cuits mixés et en purée lisse	Purée écrasée à la fourchette	Toutes textures
 Matières grasses huile de colza, noix, olive, beurre	Une cuillère à café d'huile Beurre 1 à 2 fois par semaine	Une cuillère à café d'huile Beurre 1 à 2 fois par semaine	Deux cuillères à café d'huile Beurre 1 à 2 fois par semaine

Des partenaires responsables

Chaque jour, à La Maison Bleue, nous sommes mobilisés pour participer activement à l'éveil des papilles et à l'équilibre alimentaire des jeunes enfants pour en faire les **écocitoyens de demain**.

Dans le cadre de notre politique RSE « Smile4Children » construite et pensée autour des enfants que nous accueillons, nous nous engageons depuis des années à améliorer notre impact social, sociétal et environnemental.

En ce sens, et dans le cadre du renouvellement de nos contrats sur la restauration au sein de nos crèches, nous avons choisi de travailler avec Ansamble, société de restauration reconnue pour son expertise sur l'alimentation des tout-petits, pour une restauration encore plus saine, naturelle et durable.

A partir de 2022, l'assiette des enfants accueillis dans les crèches La Maison Bleue s'inscrit chaque jour autour d'une cuisine « comme à la maison », qui fait la part belle aux produits frais et de proximité avec **50% de produits issus de l'agriculture biologique**.



Et grâce à des animations et ateliers culinaires, les enfants continueront à s'éveiller aux saveurs et aux goûts au rythme des saisons et dans un univers bienveillant qui veille à leur bien-être et à celui de la planète.